

ABONNEMENTS
Un an \$2.50
Six mois \$1.50
On peut s'abonner au bureau,
162, rue Saint-Denis, 162.
Téléphone Est 893.

Vol. I—No 201

MONTREAL, SAMEDI, 26 NOVEMBRE 1921

Le Numéro 5 sous

ALBION PRECEDA LE CANADA

LA FIN DE NOTRE ISOLEMENT?

La campagne électorale est beaucoup plus ardente, plus vivante qu'on n'aurait cru possible dans la province de Québec. Dans les comtés surtout où des ministres sont candidats, les esprits sont très montés et chacun des deux camps s'attribue d'avance la victoire.

Bien entendu, l'électorat de la province de Québec donnera une majorité libérale, mais il semble que les ministres soient pour être élus, ce qui, advenant la victoire de M. Meighen, ferait cesser l'isolement dont notre province souffre depuis trop longtemps.

Il nous semble que malgré les cris de certains énergumènes, qu'il est absolument impossible de contrôler tout à fait, les appels aux préjugés de race et de religion de par le pays sont réduits presque à rien, si l'on considère les luttes du temps passé et surtout la dernière.

Dans une autre colonne nous publions un appel de M. Nickel, avocat, de Brockville, en faveur de la "Bonne Entente". Puisse cet appel être écouté jusqu'au bout!

PATRIOTE.

A VOUS, SIR LOMER!

Des réponses qui ne manqueront pas d'intérêt, si elles se produisent, sont celles de sir Lomer Gouin et de ses consorts à M. C.-C. MacNeil, secrétaire-trésorier de l'Association des Vétérans de la Grande-Guerre, à ses télégrammes leur demandant s'il n'est pas vrai qu'une vaste conspiration existe entre sir Lomer Gouin, l'hon. M. W. Mitchell, et toute une clique, à l'effet de mettre hors de cause, après les élections, les leaders actuels des trois partis, soit MM. Meighen Mackenzie King et Crecar, pour leur substituer une coalition qui passerait les chemins de fer nationaux au Pacifique et le Grand-Tronc à des intérêts américains.

Des bruits semblables circulent dans le public depuis longtemps. Puisqu'un particulier a eu le culot de les formuler publiquement, les intéressés ont la parole.

JUDEX.

ILS PRENNENT LE TAUREAU MUNICIPAL PAR LES CORNES

Le comité exécutif a pris le taureau municipal par les cornes; c'est-à-dire qu'il est à ajuster le budget. Si l'on songe que les charges fixes, — intérêt sur la dette, fonds d'amortissement, part de la commission scolaire — sont de \$16,000,00 sur un budget de \$23,000,00, on comprendra que les membres du comité exécutif aient besoin de manoeuvrer.

Cependant, avec des hommes doués d'une profonde expérience des affaires municipales et des affaires en général, comme le président du comité exécutif, l'échevin Brodeur, et son leader, l'échevin Turcot, la réussite d'une tâche, si difficile soit-elle, ne saurait faire de doute.

En raison des ressources limitées mises à la disposition des administrateurs, les augmentations de salaire seront claires chez Concordia au Jour de l'An; cependant, il est tout à fait probable que le salaire du nouvel ingénieur en chef, au lieu d'être de \$5,000, comme le bruit en avait couru, sera de \$7,000.

De très importants amendements à la charte seront requis à la prochaine session de la Législature. Espérons que ce seront les derniers et que la Ville jouira dorénavant de son autonomie. On prête au maire Martin, par exemple, l'intention de demander le droit de veto et le pouvoir de nommer et destituer tous les employés à quelques exceptions près.

On devine que si de semblables requêtes étaient agréées, l'importance du comité exécutif se trouverait grandement diminuée.

(De "L'Autorité")

CIVIS.

A quand l'enquête sur la Riordon

A propos de la Riordon, nous avons déjà eu l'occasion de signaler les tripotages qui se commettaient à la Bourse, alors qu'une catégorie de actions de cette compagnie tomba de 223 à un peu moins qu'un point. M. N. Ellard, candidat progressiste dans Wright, prometteur, s'il est élu, de demander une enquête royale sur les opérations de cette compagnie. Nous lui souhaitons de tout coeur plein succès.

L'attention de M. Ellard a été attirée sur la Riordon par le fait que la susdite compagnie, qui payait alors de gros dividendes, a pu solder ses taxes avec le percepteur du revenu fédéral au moyen d'un billet de \$800,000. Il ne faudrait pas limiter l'enquête. Il faudrait rechercher par quel concours de circonstances les actionnaires de la Riordon ont été volés comme au coin d'un bois. Mais c'est justement ce qui nous fait appréhender que cette enquête n'ait jamais lieu, car de grosses personnalités sortiraient de ce pot aux roses sans sentir bon. M. Jones, de la Canada Cement, qui la Riordon, en plein naufrage, avait appelé à son aide, a quitté le navire sans le remettre à flot, mais M. Jones serait bien aimable de dire au public pourquoi il lui a été impossible d'obstruer les voies d'eau.

LE GRAND MOXO

Plusieurs ont entendu parler du Grand Moxo sans savoir au juste ce que c'est. Eh bien! un chroniqueur français se charge de nous renseigner en ressuscitant ce personnage: Fin du quinzième siècle commencement du seizième toute la Grande-Bretagne, frémissante, rêva du royaume d'Eldorado. Personne ne l'avait vu, ce royaume, mais chacun y croyait. D'énormes expéditions furent organisées pour ce pays mirifique. Son souverain s'appelait le Grand Moxo. Il vivait fardé d'or, habillé d'or, dans une capitale bâtie en or, entre trois montagnes d'or. Les financiers anglais poussaient à la conquête de l'Eldorado. Le fameux Walter Raleigh revint, assurant qu'il avait découvert le trésor. Il avait, disait-il, vu le Grand Moxo. On le crut, dans l'enthousiasme, jusqu'au jour où il fut impossible de le croire, ce pourquoi il fut décapité...

Il a aujourd'hui des financiers anglais qui ont retrouvé l'Eldorado. Conseillés par eux, les hommes d'Etat britanniques ont déjà, pour la Grande-Bretagne comme pour la France, fait de notre commune victoire militaire une commune défaite économique. Ils n'ont pas compris que, dans l'état des choses, il n'y avait plus place, en Europe, pour deux nations aussi industriellement outillées que la Grande-Bretagne et l'Allemagne. Craignant pour leurs affaires, alors qu'il y avait pour eux un monde à reconstruire, ami, sympathique, ils ont fait les affaires des concurrents, des vaincus, en criant, les regards sur l'Allemagne: "Eldorado!" Le résultat est que l'Allemagne industrielle fournit le monde entier aux dépens des Anglais, que la Grande-Bretagne victorieuse subit un chômage fantastique tandis qu'il n'y a pas de chômage en Allemagne, etc...

Mais il n'y a pas de danger que les conseillers de ces absurdités avouent leur erreur. Ils persistent. Ne voulant pas s'accuser, ils accusent la politique française d'être cause du marasme anglais. Ils s'efforcent à tendre les mains vers l'Allemagne, en criant: "Eldorado!" Ils reviennent chaque jour de Berlin en jurant qu'il existe, le Grand Moxo, qu'ils l'ont vu, le Grand Moxo! Il y a tout de même des Anglais, de plus en plus nombreux, qui commencent à se demander si c'est bien vrai!

Le tarif source de revenus

Lorsqu'il s'agit de tarif, il est un aspect de la question qu'il ne faut pas perdre de vue, c'est qu'il est pour le trésor fédéral une source importante de revenus. Durant l'année close le 31 mars 1920, cette seule source de revenus a rapporté \$187,000,000 et pendant l'année terminée à la fin mars 1921 elle a fourni \$179,000,000. Aucun gouvernement ne peut se passer de revenus pour l'administration des affaires publiques et depuis que la guerre a imposé aux peuples de si fortes dépenses et créé de si lourds fardeaux, c'est moins le moment que jamais de songer à tarir les sources de revenus.

En supposant que les libéraux ou les fermiers arrivent au pouvoir et qu'ils mettent à exécution leur programme de libre-échange, où prendront-ils les revenus qui compensent ceux qu'ils auront perdus par la suppression des droits d'entrée sur les marchandises étrangères?

Il n'y a que deux moyens pour un gouvernement d'obtenir des revenus: c'est par les taxes indirectes ou par les taxes directes.

Le tarif sur les importations est une taxe indirecte, mais cette taxe une fois supprimée, les libéraux ou les progressistes seraient forcés de recourir à la taxe directe, c'est-à-dire d'imposer la propriété foncière.

Il semble que les taxes sur la propriété foncière, sont déjà assez élevées sans qu'on en ajoute des nouvelles. Si une pareille politique fédérale était mise en vigueur il en résulterait que le propriétaire et le cultivateur se trouveraient grevés de taxes plus lourdes, mais, en définitive, c'est le consommateur, l'ouvrier, qui sous forme de loyers plus élevés, de produits alimentaires plus chers se trouverait à payer toutes ces taxes. L'acheteur peut-être ses chaussures, ses vêtements à meilleur marché, mais ce qu'il économiserait sur ces articles il devrait le donner pour d'autres qui seraient renchérissés, de sorte qu'au lieu de l'âge d'or promis par les libéraux-échangistes ce serait une situation pire que la précédente. Ouvriers songez-y, pendant qu'il en est temps.

L'Angleterre fut même le premier des pays modernes à adopter un système protecteur fiscal.

PAS DE LIBRE-ECHANGE SANS LA RECIPROQUE

Un des arguments dont se servent le plus souvent les libéraux-échangistes du Canada, c'est que le libre-échange étant bon pour l'Angleterre, le plus grand pays commercial du monde, il devrait l'être également pour le Canada. L'argument est plausible jusqu'à ce qu'il soit démenti.

D'abord, l'Angleterre fut le premier des pays modernes à adopter un système protecteur fiscal. Au nombre des anciennes mesures protectrices furent celles passées par la reine Elizabeth, qui croyait fortement au développement des manufactures anglaises et à l'exclusion des produits manufacturés des pays étrangers.

En 1651, Oliver Cromwell passa le "Navigation Act" qui prohibait l'importation de marchandises étrangères en Angleterre sauf dans des vaisseaux anglais, ou dans des vaisseaux appartenant aux pays d'où venaient les marchandises. Le système protecteur de l'Angleterre a été solidifié graduellement jusqu'au point qu'elle devint la nation la plus manufacturière, la plus maritime et la plus commerciale du monde. Cette politique fut maintenue jusqu'en 1845, quand la protection fut abandonnée, et le libre-échange substitué. Le changement fut fait parce que l'Angleterre, qui était la nation la plus manufacturière et la plus maritime, voulait d'une politique qui contribuât à amener la matière première des autres pays dans des vaisseaux anglais, pour le convertir dans ses usines et l'exporter dans ses vaisseaux. L'Angleterre a fait des traités de commerce avec les autres grandes nations de l'époque, dont le résultat la fit tendre fortement vers une politique libre-échangiste.

C'était un arrangement solide pour l'Angleterre parce qu'elle était la plus forte nation industrielle et commerciale, mais les autres nations s'aperçurent qu'elles ne pourraient pas ouvrir leurs marchés à l'Angleterre et développer leurs industries à côté de la compétition anglaise. Elles adoptèrent donc une politique fiscale protectionniste. Si l'Angleterre avait pu engager le reste de l'univers à adopter une politique libre-échangiste avec elle, la transaction aurait été avantageuse pour l'Angleterre, mais lorsque les autres pays refusèrent de consentir à une semblable politique, l'Angleterre commença graduellement à perdre l'emprise qu'elle avait obtenue dans l'industrie, en dépit du grand commerce qu'elle avait créé grâce à sa position centrale au milieu des grandes nations commerçantes du monde et à sa suprématie sur les mers. Conséquemment, les Etats-Unis et l'Allemagne devinrent de forts compétiteurs sur les marchés mondiaux, et au début de la guerre l'Angleterre réalisa qu'il lui manquait certaines industries essentielles pour sa défense.

Réalisant la situation les hommes d'affaires anglais firent des démarches pour obtenir la protection des industries britanniques. A la fin de la guerre et sur leurs avis le gouverneur de la Grande-Bretagne nomma un sous-comité qui, après une enquête complète, fit rapport en 1916 favorisant la protection pour un grand nombre d'industries anglaises.

En 1918 le rapport des Comités nommés par la Chambre de Commerce pour faire enquête sur les industries du fer, de l'acier, de l'électricité, les textiles recommanda une protection raisonnable pour toutes ces industries.

Immédiatement après l'armistice, en 1918, l'embarco sur les importations, qui avait été imposé par le gouvernement britannique pendant la guerre, fut continué et augmenté pour protéger les industries anglaises pendant la période de réajustement. La conséquence fut que les articles ouverts des autres pays furent pratiquement exclus du Royaume-Uni, bien que plus tard une exception fut faite en faveur des produits des colonies anglaises.

Pendant la dernière session du Parlement britannique une loi fut adoptée pour la sauvegarde des industries. Cette loi renferme une clause pour empêcher le "dumping" dans le Royaume-Uni, à des prix plus bas que le coût de production par les manufactures anglaises. Cette mesure pourvoit à des droits protecteurs s'élevant jusqu'à 33 1/3% ad valorem sur les importations; ce qui plus est, le gouvernement britannique est à dresser une liste de plusieurs milliers d'articles sur lesquels ces droits protecteurs seront imposables.

De ce bref examen, il ressort que la politique fiscale des Iles Britanniques a toujours été déterminée par le gros bon sens et adaptée aux conditions spéciales auxquelles on avait à faire face. En d'autres mots, on a maintenu une politique protectionniste quand cette politique était nécessaire dans l'intérêt national; on a préconisé une politique libre-échangiste quand cette politique était la meilleure au point de vue économique. C'est pour cela, lorsqu'il a été établi hors de doute que la politique libre-échangiste, à cause des conditions actuelles de par le monde, n'était pas la meilleure politique, qu'on est retourné à la protection. En d'autres termes, le peuple de la Grande-Bretagne en déterminant sa politique fiscale, s'est laissé guider par les conditions existantes, non pas par des théories.

LE "MATIN"

LA "BONNE ENTENTE"

Lettre de M. Nickel C.R., de Belleville, président honoraire de ce mouvement.

M. C. Nickel, C.R., de Belleville, président honoraire du mouvement de la "Bonne Entente", a envoyé la lettre suivante à tous les candidats de l'élection à venir, leur recommandant de persuader leurs amis de ne rien faire, qui pourrait prévenir la "Bonne Entente" entre les Canadiens français et les Canadiens anglais:

"Vous devez avoir entendu dire qu'à l'assemblée annuelle de la Fraternité Canadienne du printemps de 1918, un mouvement en faveur de la "Bonne Entente" a commencé entre les Canadiens français et les Canadiens anglais. En même temps une splendide représentation réunissant les membres de plusieurs associations de fraternité du Canada fut tenue à Belleville pour encourager le mouvement, quand le soussigné fut élu président honoraire, et a reçu l'autorité d'agir dans les intervalles entre les assemblées.

Le mouvement a reçu l'endorsement du Très Honorable Arthur Meighen, des Honorables W.-L. Mackenzie King, T.-A. Crear et des premiers ministres des neuf provinces du Canada. L'association de Fraternité Canadienne, le Barreau Canadien et les principaux journaux du pays l'ont approuvé.

Jugeant par les rapports des discours dans les journaux, il y a eu une tendance de la part des orateurs d'autrefois à employer un langage propre à créer un malentendu et à empêcher la "Bonne Entente."

L'honorable Jacques Bureau parlant à une assemblée importante tenue à Ottawa le 6 août 1919, dit: "Fermons la barrière du temps contre le passé et alignons-nous pour le futur progressif. L'amour et l'union sont ce qu'il y a de meilleur pour tous."

Le Canada ne peut pas devenir un pays heureux et prospère sans que ces nobles sentiments soient mis en opération. Dans votre position comme candidat vous pouvez aider à ce grand mouvement en exerçant votre influence contre ces orateurs qui se servent d'expressions qui retardent les progrès de la "Bonne Entente". Si cette campagne peut passer sans controverses sur les questions de nationalité, les Canadiens auront fait un bon pas vers la "Bonne Entente."

Me fiant à votre aide sur cette question,

Agreez mes salutations distinguées,

Votre tout dévoué,
W.-C. NIKEL

De l'estomac et de l'esprit

Où, nous venons d'avoir la semaine du Livre; en France, ils ont eu la semaine Brillat-Savarin, patron des gourmets, l'illustre auteur de la "Physiologie du goût". Est-ce à dire que nos cousins de France s'enfoncent dans la matière, pendant que nous devons de nos vœux à leur esprit? Il faudrait quel que peu déchanter, car ce Brillat-Savarin, outre des sauces nouvelles, sut aussi trouver autre chose.

Pour bien saisir sa tournure d'esprit, il faut savoir qu'il était né dans cette petite province du Bugey, si spirituelle dans son coin du Jura, et d'une antique famille de basochiens, instruits, sérieux, mais totalement rebelles à la neurasthénie. J'en suis amusé à rechercher, en Bugey, quels traits de l'antique gaieté de ces hommes. Un Bugiste de haute et vieille souche m'en a indiqué un, retrouvé dans ses archives de famille. Un de ses parents qui vivait du temps du premier Empire, notait les événements de sa vie dans un "Livre de raison". Il y écrivait des recettes, des réflexions de morale, les naissances, les morts et le prix du beurre. Et voici ce qu'on peut lire sur une des pages: "Payé aujourd'hui au curé de Poltieu, la somme de 50 francs, montant de la fondation des messes pour le repos de l'âme de notre arrière-grand-oncle Mounet, avocat au Parlement

A QUAND LES LIQUEURS PURES ET PAS CHERES?

Des quatre coins de la province arrivent des plaintes sur la fabrication clandestine et la vente frauduleuse des boissons alcooliques. Le curé d'une paroisse du bas du fleuve nous demande si le prix élevé des liqueurs vendues par la régie n'est pas l'explication de cet abus.

Si nos informations sont exactes, et nous avons lieu de croire qu'elles le sont, la régie encaisse approximativement un dollar de profit par bouteille d'alcool vendue au consommateur. Les marques anglaises ou françaises lui coûtent en gros \$14.00 par caisse de douze bouteilles. Le fisc fédéral touche un droit d'entrée de \$20.00 par caisse (à \$10.00 du gallon); le transport et l'assurance maritime coûtent à peu près \$2.00 par caisse, et les frais d'administration probablement autant. A ce compte, une caisse de scotch, de cognac ou de gin coûte près de \$38.00 à la Commission des liqueurs, et elle réalise \$12.00 de profit par la vente au détail. Il est bon de noter que l'on a promis récemment de réduire légèrement cette marge de profit.

Si la régie pouvait être assimilée à un marchand ordinaire, ce pourcentage des profits ne serait pas exorbitant. Toutefois il se trouve que la Commission des liqueurs, qui devait être une bonne mère pour nous, ne l'est guère, car les diminutions qu'on nous promet ne se produisent pas aussi vite qu'on le voudrait.

Lorsque la Commission fut fondée, elle devait nous doter de liqueurs ayant cette double qualité d'être pures et à bon marché. Il suffit de goûter certains vins mis en vente par la Commission pour savoir à quoi s'en tenir sur cette pureté. Quant aux prix, les chiffres plus haut cités en disent assez là-dessus.

Il est évident que c'est du gouvernement fédéral, qui touche plus de \$1.60 d'impôt par bouteille, qu'il faut attendre la plus forte diminution, et nous espérons que les prochaines élections entameront quelque peu l'influence puritaine à Ottawa.

Mais jusque-là, la Commission, qui se flatte d'un futur surplus de \$4,000,000, ne pourrait-elle pas faire quelque chose, et sans prendre trop son temps? La Commission des liqueurs serait malvenue de spéculer sur le peuple de notre province. Ne doit-elle pas être pour nous une mère et non une marâtre?

Sylvio PICO.

LE TEUTON SE REBIFFE

Berlin, 26 novembre. — Plusieurs centaines d'employés de la société par actions des usines allemandes se sont réunis hier dans la salle des séances de l'ex-Chambre des seigneurs pour protester contre la demande de la commission interalliée de contrôle qui réclamait du gouvernement du Reich la transformation des quatorze usines du Reich (armées et marins) dépendant de cette société.

Le vice-président du conseil d'industries Baecker s'exprima ainsi: "La transformation des usines du Reich en vue des besoins de la paix s'est accomplie sous le contrôle permanent de l'Entente. On a démolé les machines qui permettent la fabrication du matériel de guerre; on a même détruit des installations qui auraient pu être utilisées pour des buts de paix. En adressant au gouvernement du Reich cette note brutale et présomptueuse, le général Nollet comptait sans doute sur la reconnaissance de l'industrie française. De tels moyens ne sauraient favoriser la reconstruction des provinces du nord de la France."

Le directeur général Weidlich déclara ensuite à l'assemblée que malgré toutes les réclamations de la commission de contrôle il refusera de détruire des machines installées à grands frais.

Dans une résolution votée à l'unanimité, les employés ont demandé au conseil d'industrie d'inviter la direction des usines allemandes à résister par tous les moyens aux exigences de l'Entente.

LES PERLES SE RESSEMBLENT

Paris, 26. — La réhabilitation des perles japonaises s'affirme de plus en plus. Avant-hier, c'était M. Boutan qui annonçait à l'Académie des sciences que les perles cultivées présentaient à l'examen le plus minutieux un orient aussi pur que les perles non cultivées.

Aujourd'hui, la confirmation des recherches de M. Boutan nous vient d'Angleterre où des expériences analogues se poursuivaient.

Voici comment les résume The Fishing News, organe de l'armement britannique à la pêche, sous le titre "Pearls to order": "Après des recherches prolongées et des expériences faites à l'aide de la lumière polarisée, des rayons ultra-violet, de l'examen microscopique et du calcul du poids spécifique, il a été reconnu impossible de distinguer une perle cultivée d'une perle non cultivée."

Voilà qui, si ces affirmations se vérifient, ouvre à l'ostréiculture une voie nouvelle... Il est vrai que l'acclimatation de l'huître perlière n'est possible que dans des conditions déterminées de salinité, de température d'eau et de teneur planktonique. Mais, si on s'en rapporte aux patients essais que poursuivit jadis le professeur Raphaël Dubois en Méditerranée, il n'y aurait sans doute, pas besoin d'aller plus loin que les côtes de Tunisie pour organiser la culture de l'huître perlière suivant la méthode japonaise.

de Dijon, en le prévenant, toutefois, que c'est pour la dernière fois, car, depuis cent cinquante ans que nous payons cette fondation, si l'âme de notre grand-oncle n'est pas sortie des flammes du purgatoire, il y a de grandes chances qu'elle n'en sorte jamais!" Tout le vieux Bugey, à la fois frondeur et pieux, est dans cette façon de tenir ses comptes; et c'est à cette source qu'a été nourri l'esprit de Brillat-Savarin, littérateur gourmand et conseiller en la Cour de cassation.

LES ASPIRATIONS JAPONAISES

Le programme des républicains a été le désintéressement des conflits de l'Europe; le but du président Harding, par la conférence de Washington, ne doit donc être que de garantir de toute agression japonaise le commerce américain en Asie, le canal de Panama et la Californie. A quoi tout Français est tenté de répondre: "Entre vous, Américains, et les Japonais, il y a l'Océan; cependant, les Japonais, malgré leur pauvreté, vous inquiètent... Et vous tolérez qu'on appelle "hystériques" les Français parce qu'ils ont réclamé qu'on laissât, entre eux et l'Allemagne — laquelle est plus puissante que la France par le nombre, la combativité et la richesse — un simple fleuve, le Rhin, ou bien que leur fût garantie la sécurité par une alliance!"

Or la crainte du président Harding et la crainte des Français sont, l'une et l'autre, conformes à la raison. La souveraineté du Japon dans le Pacifique est inévitable; les Montagnes Rocheuses seront la frontière américo-japonaise, à moins que n'e s'y oppose, dès maintenant, la coalition de tous les alliés.

Le Japon peut aligner des millions d'hommes qui sont, par leur facilité à accepter la mort et l'intensité fanatique de leur patriotisme, évidemment les premiers soldats du monde; en outre, il peut enrôler des ongles puisqu'il domine leur pays; ainsi que vous l'expliquerait le mongolide, Lenine, une petite troupe de ces hommes robustes et féroces suffit pour terroriser toute une population, car ils sont les fils de ceux qui ont massacrés, durant deux mille années, tour à tour, les Chinois, les Arabes, les Hindous et fondés les plus grands empires de la terre.

Mais l'argent pour renouveler inopinément (le Japon a attaqué la Russie sans déclaration de guerre), l'exploit des Yankees à travers l'Atlantique? L'argent, on peut l'obtenir en occupant et industrialisant la Chine.

Le Chinois est l'homme le plus apte à créer de la richesse car il fournit plus de besogne qu'un occidental quelconque et consomme, en valeur, deux fois moins que l'Allemand, quatre ou cinq fois moins que l'Américain; il est le plus habile des cultivateurs; nulle famille européenne ne pourrait vivre des minimes surfaces dont les familles chinoises tirent leur subsistance. Quand les ancêtres des Anglo-Saxons — les Nordiques au crâne allongé, aux yeux bleus, aux grandes dents jaunes cariées — habitant la Scandinavie, n'étaient encore que des sauvages, les Chinois avaient déjà réalisé des merveilles d'art et écrit des livres d'une sagesse pratique qu'on n'a point dépassée; seuls, les Chinois ont vénéralé au-dessus de tout homme, le moraliste, c'est-à-dire l'organisateur de la paix; seuls, ils ont constitué une union de quatre cent millions d'humains, union momentanément rompue par les intrigues et les perversités exemplaires des Occidentaux; seuls ils ont duré, tandis que les empires des Romains, des Arabes, des Mongols et toutes les nations naissales et disparaissaient éphémères. Il serait donc absurde de les supposer essentiellement inférieurs aux blancs.

Parce que les Occidentaux profitent d'inventions, que la plupart d'entre eux ne comprennent aucunement, qui sont l'oeuvre de quelques individus isolés, très rares, ils se croient supérieurs au reste du monde, mais, notre technique, les Chinois l'auraient trouvée il y a deux mille ans déjà, s'ils n'avaient été paralysés par leur écriture idéographique; d'une part, ils doivent perdre leur vie entière presque à apprendre à lire; d'autre part, quand une idée nouvelle est introduite, comment s'accorder, sur un territoire immense, pour choisir un idéogramme nouveau? Qu'on impose en Chine, comme au Japon, il y a un demi-siècle, l'écriture alphabétique et les progrès des Chinois seront presque aussi rapides de ceux des Japonais. Je n'aurais pas écrit "presque" si le gouvernement anglais, ayant, par la force, contraint les Chinois à recevoir l'opium dont il a le monopole aux Indes, ne les abrutissait point par le plus séduisant des poisons. Ces grands maîtres de l'hypocrisie, les Occidentaux, se sont comme donné la mission de dégrader pour mieux les exploiter, les populations blanches, noires ou jaunes du Vieux-Monde.

Aussi est-il sot de juger les Chinois par ceux qu'on voit en Amérique; ces émigrants, en effet, viennent des ports de Chine; sous l'influence européenne, en Asie comme en Afrique, les ports sont des centres de corruption. Grâce à l'abondance de vires, de vêtements, de chauffage déterminés par les mo-

teurs à feu, le nombre des Américano-Européens a doublé en trois-quarts de siècle; ainsi, dans un avenir très rapproché, par l'oeuvre des chercheurs scientifiques, la place manquera. Cette question se pose donc: Qui possèdera la Terre? Les jeunes probablement à cause de leur patience au travail, de leur aptitude à se contenter de peu et de leur grande prolifération. Notez qu'ils ont en eux (ils le prouvent depuis plus de quatre mille ans) ce qui est, pour une nation, le principe de la durée: la cohésion familiale; tandis que les Occidentaux ont en eux le principe de la destruction sociale; substituant sa nauticité à l'autorité du Père, l'Etat disloque les familles; les familles sont les cellules de l'organisme-nation; en désagrégeant ses cellules l'Etat fait périr la nation.

Que les Chinois acquièrent notre technique, je le souhaite, mais à leur profit, non pour la gloire de l'impérialisme japonais.

Empêcher le Japon de conquérir la Chine, voilà donc le but que doit s'assigner la Conférence de Washington. Pour immobiliser seule le Japon, l'Amérique est trop loin; dans une guerre immédiate, cet élément des victoires navales, les bases pour le ravitaillement et la réparation des navires, lui manqueraient. Etant non de simples exploitateurs du suffrage universel, mais des patriotes qui ne cessent de préparer l'avenir, les ministres nippons ont assuré à la flotte japonaise des abes nombreuses, ainsi que nous l'a rappelé M. Edmond Delage. L'intégrité de la Chine ne peut donc plus être garantie que par un accord, non conclu pour quelques années, mais permanent, des alliés.

On les Montagnes Rocheuses deviendront la frontière américo-japonaise, ou vous constituerez une alliance durable des Alliés afin d'immobiliser l'Allemagne et le Japon.

L'Allemagne d'bardo, car le Japon n'aura les mains libres le jour où l'Allemagne attaquera la France, et l'attaquer victorieusement sera prochainement facile. Paris, malheureusement, est à la fois le coeur et le cerveau de la France car toutes les circulations de l'organise-France partent de la capitale et y reviennent. Qui désorganise Paris, avant qu'on ait eu le temps de créer un centre nouveau, rend la France incapable de coordination, donc de défense. Or, il est possible, en une nuit, de démolir, d'incendier au moins partiellement, de démolir au moins totalement Paris sous un immense bombardement aérien. Les Parisiens ont supporté en souriant le passage d'avions ennemis parce qu'il n'y eut pas surprise, mais j'ai vu, il y a vingt-sept ans, des bourgeois affolés cimentant les soupçons de leurs caves parce que des anarchistes avaient semé quelques marmites; calculez avec cette donnée: l'irrésistible puissance de la surprise. Par étourderie, les rédacteurs du traité de Versailles ont permis aux Allemands de fabriquer des machines volantes; avec les vitesses actuelles, chaque aéroplane aura le temps, en une nuit, de lancer deux charges d'explosifs sur la cité; afin que vite elle flambe, ils pourront tout d'abord faire de l'Entrepôt de Bercy, long d'un mille, un unch colossal. D'ailleurs le torpédo aérien annoncé par M. Bréguet n'est pas un chimère; dirigé par ondes hertziennes, il passera très haut, où un simple aéroplane ne peut monter, à des vitesses énormes; les Allemands peuvent réussir à établir cet engin et, sans que nous le sachions, en construire des milliers par pièces isolées qu'on réunira au dernier moment (dès maintenant ils bâtissent ainsi des sous-marins). Par les effets de la surprise, l'aviation procure au peuple ayant assez de scélérateuse pour attaquer, un sûr moyen de domination, même s'il est moins fort que l'adversaire, — à moins que les peuples relativement pacifiques s'unissent afin de paralyser les scélérateurs.

Quand il s'agit de la patrie et de l'humanité, on n'a pas le droit d'être naïfs; que l'on ne commette donc plus l'erreur des Français, des Anglais raisonnant, avant 1914, comme si la guerre prochaine se ferait avec les armes de 1870, n'introduisant pas, dans leurs calculs, ces données: des canons de campagne à longue portée, des aéroplanes, des sous-marins... Un ignorant peut croire l'Allemagne désarmée parce que ses parcs d'artillerie sont vides; un homme ayant étudié un peu sait que, pour les invasions, on a trouvé mieux que les tubes montés sur roues. Faites donc vos plans de défense et d'attaque comme si les torpédo aériens passaient déjà dans la région de cirrus, en vous rap-

ECONOMIE OU FOLICHONNERIE?

Notre article de samedi dernier: "Anomalie chez Concordia," contenait quelques erreurs que nous nous sommes empressés de corriger,—à l'encontre de tant d'autres qui s'obstinent dans leurs errata.

Nous écrivions: "M. Ernest Décaray touchait \$10,000.00 pour ne s'occuper que de Notre-Dame-de-Grâces et MM. Marcil et Verville, \$7,500 pour aller arpenter les couloirs de la Chambre des Communes, à Ottawa."

Or il se trouve que le salaire de M. Décaray était de \$12,000 et celui de MM. Marcil et Verville de \$10,000.

Situation encore pire que celle dépeinte par nous. Situation bien propre à faire ressortir davantage l'étrange anomalie créée par l'arrivée aux affaires du comité exécutif.

Pour remplir les mêmes fonctions que la commission administrative, ou plutôt pour les remplir mieux, chose très facile, M. Brodeur, président du comité exécutif, ne reçoit que \$1,500 en plus de son indemnité échevinale, et MM. Turcot, O'Connell, Bédard et Desroches, ne reçoivent que \$1,000.

L'indemnité échevinale est de \$1,500 par année. Pour la gagner, les échevins n'ont qu'à paraître à l'Hôtel de Ville, une fois la semaine tout au plus. En réalité donc, MM. Turcot, O'Connell, Bédard et Desroches ne recevaient que \$1,000 par année d'ici 1924 pour consacrer "tout leur temps" à l'administration de Montréal et M. Brodeur \$1,500.

Les pères de la Cédule B — qu'il ne faut pas confondre avec les Pères de la Confédération — n'ont guère fait montre d'hommes prévoyants lorsqu'ils ont établi le salaire des membres du comité exécutif. Leur dessein était-il d'éloigner tout homme sérieux de fonctions aussi peu rémunératrices? Alors, il faudrait parer à cet inconvénient par l'insertion dans les amendements à la charte d'un article pourvoyant à ce que les membres du comité exécutif ne soient pas payés moins que les anciens commissaires de la ville de Montréal, qui retireraient \$7,500 avec l'adoption d'un surplus équitable pour le président.

Quant à la commission administrative, il ne faut pas songer à cette piveur qui nous eût coûté, si M. Gaspard DeSerres n'eût pas donné sa démission, \$52,000. par année. Il faut cependant avouer que consacrer \$13,000, soit le quart, à des gens qui fournissent le même travail, et encore plus si l'on songe à la trinité de zéros Marcil-Verville-Ross, c'est d'une économie tellement radicale qu'elle flaire la folichonnerie.

pelant amèrement que vous auriez dû prévoir la guerre de 1914 par les gaz toxiques. Même prenez garde que les Allemands ne trouvent un microbe othogène encore caché dans certaines terres ou ne rendent virulents quelque microbe actuellement inoffensif, puis, ayant découvert, pour leur préservation, un vaccin, ne lancent sur le monde une maladie épidémique nouvelle.

Et traitez publiquement en ennemi du genre humain l'imbécile qui osera encore parler, comme les imbéciles de La Haye, de limiter gentiment les moyens de combat. Nos soldats n'auraient pas été surpris par des gaz si des juristes et des versificateurs n'avaient assimilé la guerre un tournoi chevaleresque, alors que l'état-major allemand enseignait déjà que la torture infligée aux non-combattants est un bon procédé pour une plus rapide obtention de la victoire.

Une défense efficace de la France ayant été rendue impossible par la brusque destruction de Paris, l'Allemagne fait marcher ses troupes... Elles sont démobilisées, mais la mobilisation générale n'est guère plus difficile aujourd'hui qu'en 1914 puisque les cadres existent encore. Il y a cinq ans pour détruire ces cadres et abolir, en Allemagne, l'esprit d'invasion, j'ai proposé dans ce journal-ci, la déportation de ces criminels héréditaires, les junkers; on n'a pas compris, car la plupart des cerveaux fonctionnent si automatiquement qu'ils ne peuvent agréer une idée nouvelle d'un ordre quelconque, une façon d'agir non conforme à la routine. Napoléon a été vaincu à Leipzig parce qu'il croyait avoir bien désarmé la Prusse; qu'il se nomme l'Américain assez outrecuidant pour se déclarer dans une question militaire où on a réussi à abuser Napoléon, plus avisé que Napoléon.

Quand l'Angleterre verra la France envahie, il lui faudra bien, pour ne pas subir le même sort, renoncer à la spirituelle politique de M. Lloyd George, qui consiste à diviser l'Europe continentale afin que ne puisse être contrecarré le programme du "Rule Britannia." Le conflit s'étendra à l'Europe entière pour des années. Alors le Japon aura les mains libres; l'occupation de la Chine s'exécutera ses mines seront exploitées, des usines forgeront le matériel de conquête et bientôt, des bâtisses de Los Angeles et de San Francisco, les obus japonais feront de la marmelade.

Il y a deux peuples que les Alliés doivent immobiliser car tous deux, par un accord unanime presque de leurs citoyens, veulent la revanche et la domination... Certes, je ne fais pas aux Japonais l'injure de les croire avilis comme sont avilis, depuis un demi-siècle, les générations allemandes, mais je sais bien que, sans bruit, avec un sourire — selon leur antique discipline stoïque — implacablement, ils veulent que soit vengé du Yankee sacrilège, leur dieu unique, leur seul vrai dieu, le Japon. Le Yankee a défoncé les portes de l'Empire du Soleil Levant, ouvrant à tous les "Barbares" le passage. Il ne s'agit pas, comme chez les Allemands, de sauts-faire par le vol, des appétits, il s'agit d'honneur et de religion. Incapables de concevoir la mentalité nipponne, les Américains ravivent chroniquement la cuisson du vieil outrage en traitant les Nippons de Californie non comme des égaux, mais comme des anthropoïdes, après d'ailleurs avoir ad-

mis le droit du Japon à administrer la Chine, en lui livrant, comme du bétail, les trente millions de Chinois du Chang Tong.

LES IMPOTS

Nous nous targuons chaque jour de vivre à une époque de progrès et pourtant, dès que quel'un s'avise de remonter le cours des siècles, il découvre inévitablement que ça marchait mieux dans le temps passé. La dernière découverte de ce genre vient d'être faite par M. Langlois, membre de l'Institut de France, qui a lu devant ce corps savant une curieuse étude sur les "impôts d'il y a six cents ans."

Les impôts! est-il question qui soit plus d'actualité, à notre époque où chacun se demande comment il arrivera à satisfaire aux exigences du fisc?

Il y a six cents ans, sous Philippe le Bel, cela ne devait pas être drôle pour les contribuables! pensons-nous, avides de consolations.

On nous a appris qu'en ces temps exécrés, les petits étaient victimes des exactions des grands (nous avons changé cela), que les vilains, les taillables et corvables à merci (dire que nos aïeux se laissaient faire) réglèrent seuls les dépenses de l'Etat et que, naturellement, les méthodes employées pour faire rentrer les impôts manquaient totalement de douceur.

Nous autres, contribuables des temps modernes, nous pensons avec terreur à nos malheureux pères qui, plongés dans les ténèbres du moyen âge, se voyaient, à la faveur de l'obscurité, dépouillés par un fisc arbitraire, insatiable et brutal. Et nous nous exclamons:

— Ah! quelle veine de ne pas être contribuable en l'an 1300!

Eh bien! nous avons grand tort... Si nous en croyons M. Langlois, c'était charmant de faire partie, sous Philippe le Bel, du cheptel des "assujettis à l'impôt!"

D'abord, des impôts, il n'y en avait qu'en temps de guerre. Dès que la paix était signée, le roi ne demandait plus rien à personne. Aujourd'hui, c'est le contraire: la paix nous vaut, entre autres avantages, l'honneur de payer notre place plus cher que jamais.

En l'an 1300, quiconque avait fait la guerre était exonéré de toute taxe. Le tyran lui disait: — Vous en avez fait assez pour l'Etat... Je croisais manquer de tact si je vous demandais encore quelque chose, à vous qui avez payé l'impôt du sang!

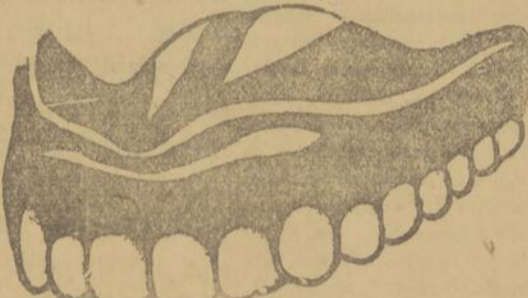
Qu'en penses-tu, brave soldat rescapé des bombardements, sur qui les percepteurs tirent aujourd'hui à boulets rouges?

Ayez soin de vos Dents



DECIDEZ-VOUS! Il n'est jamais trop tard pour bien faire. Ayez de belles et bonnes dents. Que votre sourire soit votre fortune!

Dentier Garanti à la Portée de toutes les Bourses



TRAITEMENT ET EXTRACTION DES DENTS AU MOYEN DE NOTRE FAMEUSE KILCAINE.

Trop de monde malheureusement ne connaît pas les bienfaits d'une parfaite dentition.

L'HYGIENE DENTAIRE est de nécessité PRIMORDIALE.

Les mauvaises dents sont la cause d'une foule de maux. On a découvert dans les mauvaises dents les microbes de la fièvre typhoïde, de la tuberculose et de la PARALYSIE INFANTILE.

TRENTE-DEUX BONNES DENTS, CE SONT TRENTE-DEUX MEDECINS QUI VOUS SOIGNENT.

Si vous voulez avoir une BONNE DIGESTION, ayez de BONNES DENTS.

L'ART DENTAIRE a fait des PROGRES CONSIDERABLES depuis vingt ans.

AUJOURD'HUI, on pose LES DENTS SANS PALAIS.

AUJOURD'HUI, on extrait les dents sans douleurs.

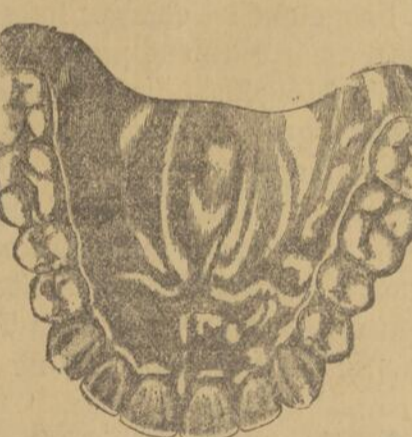
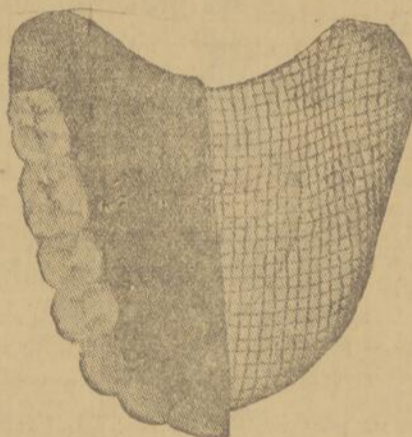
AUJOURD'HUI, on pose des dentiers qui remplacent à s'y tromper les dents naturelles.

AUJOURD'HUI, il n'est plus nécessaire de se faire extraire les dents.

ON LES TRAITTE, on les soigne et on les guérit et cela SANS DOULEUR.



Remarquez ces jeunes personnes avec leurs mauvaises dents (à gauche) et remarquez leurs figures épanouies après qu'elles furent traitées, soignées, sauvées par le dentiste.



Dentiers inusables, incassables qui font à la perfection, qui s'adaptent à la perfection et avec lesquels vous pouvez manger et parler comme avec de vraies dents.



Sapristi, les dentistes de l'Institut Dentaire ne m'ont pas fait mal du tout... du tout.

Hommes, Femmes et Enfants

Consultez nos Dentistes experts

Il y va de votre intérêt, de votre santé et de votre bonheur.

PERES DE FAMILLE, les mauvaises dents de vos enfants mettent leur SANTE et leur VIE en DANGER. VOYEZ-Y.

JEUNES GENS et JEUNES FILLES ne GARDEZ PAS VOS DENTS CARIEES.

Les MAUVAISES DENTS nuisent à la BEAUTE. Vous

vous LAVEZ LES MAINS, LAVEZ et NETTOYEZ VOS DENTS, C'EST PLUS IMPORTANT.

NOS PRIX SONT 100 p.c. PLUS BAS QU'AILLEURS

DENTISTES DIPLOMES SEULEMENT---PAS D'ETUDIANTS

L'Institut Dentaire Franco-Américain

FONDE EN 1898

162, SAINT-DENIS

Un peu plus bas que Ste-Catherine - Heure de bureau: 9 a.m. à 9 p.m. - Tél. Est 1744

Hommage au paysan français

Par M. Robert de Flers, l'éloquent académicien

Le dimanche 23 octobre a été inauguré le monument à la mémoire des enfants de Cour-sur-Loire (Loir-et-Chère). A cette occasion, M. Robert de Flers a prononcé un discours ému, où se détache une page splendide à l'honneur du paysan français:

"Pour prendre la parole à cette cérémonie familiale, je n'ai d'autre mandat que le désir que la commune de Cour-sur-Loire m'a fait l'honneur de m'exprimer. Il me suffit, j'ai passé de trop anciennes et de trop belles journées, mes chers amis, à l'ombre de votre joli clocher de pierre pour ne point trouver dans mon émotion même le droit de m'adresser à vos enfants héroïques qui dorment ici dans ce cimetière où le repos a je ne sais quoi de doux et de fleuri. On vient de citer leurs noms accompagnés de la mention à côté de laquelle passent tous les titres de gloire et de noblesse: "Mort au champ d'honneur". Vous, leurs parents, vous, leurs amis, si vous ne pouvez retenir vos larmes, que votre douleur conserve au moins la plus magnifique consolation. Ceux que vous pleurez sont assurés de ne point mourir dans la mémoire des hommes, et cela c'est vivre encore. Leurs mots, leurs faits, leurs gestes appartiennent désormais à une tradition sacrée. "Il est mort ici; il est mort là... Il montait à l'assaut... Il était dans la tranchée... Il allait chercher la soupe... Il allait couper les barbelés... Il avait écrit la veille... Il devait venir en permission... C'est d'une balle à la tête... C'est d'un éclat d'obus au coeur." Chacun de ces souvenirs sera pieusement conservé. On le redira le soir à la veillée, de génération en génération. Après s'être montré du doigt les pères de ceux qui tombèrent pour la France, on se montrera leurs plus jeunes frères, et, quand ils auront laissé leurs enfants, à tout jamais riches d'un aussi glorieux héritage. Je suis assuré que cette piété sera pour vous un devoir si facile et si doux à remplir que vous ne vous apercevrez même point que c'est un devoir. Dans les campagnes, on parle de la guerre, avec une émotion et une simplicité que l'on ne rencontre pas toujours dans les grandes villes. L'agitation, le bruit de la rue empêchent d'entendre la douleur et même sa propre douleur. Dans le calme des plaines et des vallées, les larmes séchent lentement; la douleur est silencieuse et entêtée; elle ne s'affaiblit pas en se répandant. Beaucoup, dans les cités n'ont de chagrin que lorsqu'ils pleurent, une fois seules, tout est presque oublié. Mais vous, vous oubliez malaisément. Vos larmes n'effacent point les souvenirs sur lesquels elles coulent. Quinze et vingt ans après la disparition d'un des vôtres, vous continuez à dire: "C'était aux semelles l'année après la mort de mon aîné." C'était aux vendanges deux ans après la mort de ma petite." O... souvient aux champs. C'est peut-être pour cela que les morts ne reviennent que dans les campagnes; ailleurs, ils craindraient d'être importuns.

"Si je suis élu..."

La communication qui suit pourra sembler à quelques-uns radicale dans ses principes. Cependant, s'il s'en trouve qui ont des objections à soumettre, ils n'ont qu'à les adresser à l'auteur, qui ne craint pas d'indiquer son nom ni son adresse:

M. le rédacteur, Ne trouve-t-on pas comme moi que c'est une vraie pitié que d'entendre les nombreux candidats à la députation les uns parler de conscription, les autres de la nationalisation des réseaux, d'autres de ceci, d'autres encore de cela, de les entendre tour à tour critiquer tel ou tel parti politique, le chant et la danse; Enfin, entre dix heures du soir et neuf heures du matin et durant les heures de fermeture obligatoire, les fenêtres, stores et rideaux devront être disposés de façon à ce qu'on puisse voir l'intérieur de ces établissements. La Loi (Article 51) spécifie que: "Quiconque viole les dispositions de ces règlements commet une infraction à la Loi des Liqueurs, et se rend passible en sus du paiement des frais: au cas d'une première infraction, d'une amende n'excédant pas cent piastres et, à défaut de paiement de cette amende et des frais, d'un emprisonnement d'un mois dans la prison commune; et, au cas d'une infraction subséquente, d'un emprisonnement d'un mois dans la prison commune". Les prescriptions de la loi sont formelles. La Commission possède en plus, le pouvoir de révoquer, sans aucune formalité, en tout temps, les permis de ceux qui n'observent pas la loi.

Commission des Liqueurs de Québec

AVIS LA COMMISSION INFORME LE PUBLIC QUE TOUTS SES EMPLOYES SONT PORTEURS DES MOYENS D'IDENTIFICATION NECESSAIRES. TOUTE PERSONNE QUI SE PRESENTERAIT SANS ETRE PORTEUR DE CETTE PIECE OFFICIELLE DEVRA ETRE CONSIDEREE COMME UN IMPOSTEUR.

Commission des Liqueurs de Québec

Commission des Liqueurs de Québec

crifices. Vos enfants, mes amis, cultivateurs et laboureurs, étaient presque tous, en effet, dans l'infanterie, la grande blessée. Habités à servir la terre, il leur a semblé naturel de descendre un peu plus bas: dans la tranchée. Beaucoup sont descendus un peu plus bas encore et y reposent pour toujours. Oui, les paysans ont sauvé la France. Et c'est parce qu'ils ignoraient tout de nos campagnes que les Allemands ont commis l'erreur, qui entraîne leur crime et leur désastre, de nous considérer comme une nation en décadence. Soyez fiers, mes amis, de votre nom de paysans. Gardez-le comme une noblesse. Il arrive qu'il fasse sourire dans certains coins des villes où la terre ne se montre que sous la forme de boue. Ce sont là des ironies faciles qu'il est plus facile encore de mépriser. Un écrivain, qui vous connaissait bien, a dit: "Le nom de paysan est le plus beau de tous et, à très peu d'exceptions près, il est le Pays. Lui seul est et fait la richesse réelle. Toutes les autres formes de la richesse: argent, or, billet de banque, ne sont que des signes représentatifs. La vraie richesse est le fruit des travaux du paysan, et ces signes, si la chose disparaissait, redeviendraient des cailloux sans valeur et des chiffons de papier."

"Si je suis élu..."

La communication qui suit pourra sembler à quelques-uns radicale dans ses principes. Cependant, s'il s'en trouve qui ont des objections à soumettre, ils n'ont qu'à les adresser à l'auteur, qui ne craint pas d'indiquer son nom ni son adresse:

M. le rédacteur, Ne trouve-t-on pas comme moi que c'est une vraie pitié que d'entendre les nombreux candidats à la députation les uns parler de conscription, les autres de la nationalisation des réseaux, d'autres de ceci, d'autres encore de cela, de les entendre tour à tour critiquer tel ou tel parti politique, le chant et la danse; Enfin, entre dix heures du soir et neuf heures du matin et durant les heures de fermeture obligatoire, les fenêtres, stores et rideaux devront être disposés de façon à ce qu'on puisse voir l'intérieur de ces établissements. La Loi (Article 51) spécifie que: "Quiconque viole les dispositions de ces règlements commet une infraction à la Loi des Liqueurs, et se rend passible en sus du paiement des frais: au cas d'une première infraction, d'une amende n'excédant pas cent piastres et, à défaut de paiement de cette amende et des frais, d'un emprisonnement d'un mois dans la prison commune; et, au cas d'une infraction subséquente, d'un emprisonnement d'un mois dans la prison commune". Les prescriptions de la loi sont formelles. La Commission possède en plus, le pouvoir de révoquer, sans aucune formalité, en tout temps, les permis de ceux qui n'observent pas la loi.

Commission des Liqueurs de Québec

Commission des Liqueurs de Québec

Commission des Liqueurs de Québec

Commission des Liqueurs de Québec

Commission des Liqueurs Nouveaux Règlements EN vertu des pouvoirs que lui confère la Loi des Liqueurs, Art. 15, Clause 2, la Commission des Liqueurs a établi les règlements suivants qui ont été approuvés par le Lieutenant-Gouverneur en Conseil, publiés dans la Gazette Officielle de Québec et ont aujourd'hui force de loi. REGLEMENT "A" Conformément aux dispositions de l'article 33 de la Loi des Liqueurs alcooliques, lequel se lit comme suit: "La Commission déterminera la manière dont doit être meublée et aménagée une taverne ou une salle à manger pour jouir du privilège que confère sa licence". La Commission statue par les présentes que l'usage d'installations appelées "comptoirs" (bars) sera prohibé dans les établissements faisant affaires en vertu de licences de taverne. REGLEMENT "C" "Les personnes en faveur de qui les licences seront accordées devront afficher leur nom dans un endroit en vue, d'une manière convenable à l'extérieur de leurs locaux, pour établir sans équivoque la responsabilité du licencié". REGLEMENT "E" Attendu qu'il est à propos que la Commission des Liqueurs règle la manière dont les détenteurs de licences de tavernes, dans la province de Québec, conduiront leurs établissements; et Attendu que la musique, le chant ou la danse dans ces établissements y seront causes probables de désordre et sources d'abus sérieux; En conséquence il est par les présentes statué: 1. Sont défendus la musique, le chant ou la danse, dans aucun des dits établissements, exécutés par aucune personne quelconque, par aucuns moyens ou d'aucune manière; 2. Toute violation de la disposition du paragraphe 1 des présentes sera considérée cause suffisante d'annulation de licence de taverne, par la Commission des Liqueurs de Québec. REGLEMENT "F" "La Commission désire que, entre 10 heures p.m. et 9 heures a.m., et généralement durant les heures de fermeture obligatoire des tavernes, les fenêtres soient disposées, les stores et rideaux tirés, de manière à ce que, de la rue, on puisse facilement voir l'intérieur de ces établissements". EN RESUME, l'usage des bars ou comptoirs pour la vente et la consommation de la bière est strictement défendu, à la campagne comme à la Ville; Les détenteurs de permis sont tenus d'afficher leur nom bien en vue, à l'extérieur de leurs établissements; Sont défendus, dans les tavernes, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit: la musique, le chant et la danse; Enfin, entre dix heures du soir et neuf heures du matin et durant les heures de fermeture obligatoire, les fenêtres, stores et rideaux devront être disposés de façon à ce qu'on puisse voir l'intérieur de ces établissements. La Loi (Article 51) spécifie que: "Quiconque viole les dispositions de ces règlements commet une infraction à la Loi des Liqueurs, et se rend passible en sus du paiement des frais: au cas d'une première infraction, d'une amende n'excédant pas cent piastres et, à défaut de paiement de cette amende et des frais, d'un emprisonnement d'un mois dans la prison commune; et, au cas d'une infraction subséquente, d'un emprisonnement d'un mois dans la prison commune". Les prescriptions de la loi sont formelles. La Commission possède en plus, le pouvoir de révoquer, sans aucune formalité, en tout temps, les permis de ceux qui n'observent pas la loi. Commission des Liqueurs de Québec

Dupuis Frères LE MAGASIN DU PEUPLE 447-449, STE-CATHERINE EST, - - MONTREAL Vous obtiendrez toujours: la meilleure qualité, le service le plus efficace et des prix beaucoup plus bas que les prix courants du marché, en faisant vos achats chez

Echange gratuit de Coupons et Chèques d'intérêt sur les Obligations de Guerre. La "Merchants Bank" se met à votre disposition pour échanger, gratuitement, sur présentation, tous les coupons d'emprunt de guerre ou chèques d'intérêt, à maturité. Si vous n'avez pas déjà un compte d'épargne, cet argent d'intérêt ne saurait être mieux employé que pour en ouvrir un à cette banque. LA BANQUE DES MARCHANDS Bureau-chef: Montréal, DV CANADA. Etablie en 1864 BUREAUX DE LA VILLE:—205 rue St-Jacques; 1255 rue St-Catherine Est; 320 rue St-Catherine Ouest; 569 rue St-Catherine Ouest; 1319 rue St-Laurent; 1866 rue St-Laurent; 672 rue Centre (angle Châteaufort); St-Denis et St-Gilles; 1599 rue Ontario Est; Notre-Dame de Grâce; Verdun; Maisonneuve; Lachine. 399 succursales au Canada, de l'Atlantique au Pacifique.

Caisse de Dépôts à Primes PREMIUM DEPOSITS CORPORATION 23 ST-JACQUES MONTREAL Tél. Main 6892. 6 p.c. D'INTERET ET PRIME ANNUELLE DE 4 p.c. DÉPÔTS GARANTIS. Fondateurs: Hon. M. Adéard Turgeon, M. L. Arsène Lavallée, Hon. M. Antoine Galipeault, M. François Charles Laberge, M. Charles Duquette, M. L.-H. Taché, C.R. Bons de la Victoire acceptés au pair pour Dépôts, ainsi que d'autres Valeurs, Débitures ou Créances hypothécaires à des taux spéciaux.

H. E. Bourassa Ltée INGENIEUR MECANICIEN Réparations générales d'automobiles. SPECIALITE: Pièces de rechange, roues d'engrenage et re-tification des cylindres. res [Cylinders Reground]. TEL. LAS. 3345. 1468 NOTRE-DAME EST. — 1100.

Achetez Vos disques et Graphophone des principaux dépositaires de COLUMBIA Comptant ou à termes faciles Canadian Gramophone & Piano Co., 248 St. Catherine E. A. A. GAGNIER, Gérant. Tél. E. 3539

J. O. LABRECQUE & Cie, agents pour le Charbon "Diamant Noir" 141, rue Wolfe, Montréal—Tél. Est 2390

F. X. LENOIR MARCHAND-TAILLEUR 161 Rue St-Denis MONTREAL DOCTEURS Téléphonez Est 7580 pour consultation.

Dr J. M. E. Prévost Des Hôpitaux de Paris, Londres, New-York. Spécialité des maladies aiguës et chroniques de l'estomac, des reins, de la vessie et des Organes Génitaux de l'homme et de la femme, aussi Maladies Vénériennes et complications. 460 Rue St-Denis, MONTREAL.

Pour Poisson FRAIS FUME ET SALE Téléphonez: Main 4439; Résidence, Est 3451, chez Amédée Charbonneau 1 et 2 MARCHÉ CENTRAL Coin Berri et Des Commissaires MONTREAL. Le journal le "Matin" est publié par la compagnie de publication le "Matin, Limited", ayant ses ateliers au No 71a, Saint-Jacques, et son bureau d'administration au No 162, rue Saint-Denis.

BEAUBIEN & LAMARCHE Rue Notre-Dame, 50, ouest. Téléphone Est 2205. JACOBS, HALL & Cie Rue Craig, 33, ouest. PETER BERCOVITCH Rue St-Jacques, 249. DESSAULLES, GARNEAU & Cie Rue Notre-Dame, 32, ouest. ROLAND MAILLET Edifice LA SAUVEGARDE Main 2658. BROWN & CIE Rue St-Jacques, 145. FONTAINE & DESJARLAI AVOCATS 51 St-Jacques. Tél. Main 977. ALBAN GERMAIN, C.H. 92 NOTRE-DAME EST Tel. Main 901. HENRY WEAVER 170, St-Jacques — Main 2194. Tél. Main 2287 Rés. Rockland 349. J. E. C. DAoust ARCHITECTE Diplômé de l'A. A. F. Q. successeur de GAUTHIER & DAoust 180, RUE SAINT-JACQUES MONTREAL. H. TRUCHASSON. 336 rue Rachel Est. Montréal, 1 5 novembre 1921. AVOCATS MITCHELL, CASGRAIN & Cie 107, rue St-Jacques. FERRON & CIE 11, Place d'Armes. ELLIOTT & DAVID 119, rue St-Jacques, ouest.

WILLIAM HAYNES Armurier et Mécanicien Marchand d'Articles de Sport Spécialités: Chargement sur commande de cartouches de cal. 4 à 44. La célèbre poudre anglaise sans fumée. 237 AVE HOTEL DE VILLE MONTREAL. Province de Québec, District de Montréal. COUR SUPERIEURE No 2379. SUCCESSION DE FLORESTINE VALOIS, de Valoisville, dans le district de Montréal, agissant aux présentes par Dame Marie Valois, en religion Sr St-Louis de Gonzague, domiciliée au Monastère du Précieux-Sang, Boulevard de Grâces, Notre-Dame de Grâces, dans le district de Montréal. Demanderesse, vs Dame JOSEPHINE DEFAIGNANT dit SEGUIN, épouse séparée de biens de Walter Sully, des cité et district de Montréal, et ledit Walter Sully pour autoriser son épouse aux fins des présentes, Défenderesse. Il est ordonné à la défenderesse de comparaître dans le mois. Montréal, 28 octobre 1921. T. DEPATIE, Député-Protonotaire 2 ins. 5-12

Profitez de la baisse temporaire du franc :: :: Achetez!... Achetez!... Achetez!... Achetez!... Credit Foncier de France.--Emprunt Communal 1912 Gros Lots de 100,000 francs à 500 francs distribués en primes douze fois par année. Vous pouvez acheter ces Bons, au comptant, ou par versement de \$4.00 par mois. Votre premier versement vous donne droit au tirage. Ne perdez pas la chance de devenir millionnaire avec un débourse de \$4.00 ou plus. Beaucoup de gens se sont trouvés riches du jour au lendemain, pour avoir acheté ces Obligations. Ne laissez pas votre voisin devenir millionnaire, quand vous pourrez le devenir vous-même. La "Prudential Financial Society" Incorporée en 1907, par un Acte du Parlement du Canada Courtiers en valeurs de tout repos. Tél. Est 893 162, SAINT-DENIS, MONTREAL

DETACHEZ LE COUPON La "PRUDENTIAL FINANCIAL SOCIETY" 162, rue Saint-Denis, Montréal. Messieurs, Sans m'obliger en rien, veuillez m'envoyer les prospectus concernant les BONS du CREDIT FONCIER que vous annoncez. NOM ADRESSE Ecrire très lisiblement.

DANDURAND ET CATTARINICH N'ÉPARGNERONT RIEN

PLUSIEURS AMATEURS SERONT MIS A L'ESSAI

Les promoteurs canadiens Joe Cattarinich et Léo Dandurand n'épargneront rien pour faire du Canadien un club champion.

Léon Dandurand, organisateur de l'équipe, se dévoue corps et âme afin d'enregistrer les meilleurs amateurs du Canada et les amateurs seront sans doute bien surpris de voir sur l'alignement du Canadien de nouvelles figures dont on n'entend pas parler actuellement, car le promoteur du Canadien agit secrètement, afin de ne pas éveiller les autres clubs qui lui feraient sans doute opposition dans l'acquisition de ces nouvelles étoiles.

Le Canadien a certainement besoin de nouveau sang dans son équipe s'il veut réaliser de valeur avec les autres clubs de la N.H.A. qui, eux aussi, n'épargnent rien afin d'arriver à de parfaits résultats.

Bouchard portera probablement les couleurs du Canadien ainsi que Langlois. Tous les deux sont très bien connus à Montréal. Deux autres amateurs seraient aussi engagés, mais M. Dandurand n'a pas voulu dévoiler leur nom, prétendant que cela lui causerait un tort considérable.

L'ARENA SERA AUSSI FERME LE DIMANCHE

On crie que les portes de l'Arena soient désormais fermées le dimanche à Québec.

Québec, 26. — Une rumeur circulait en ville, hier soir, à l'effet que les portes de l'Arena seraient fermées le dimanche, durant l'hiver, à la suite du jugement rendu par l'honorable juge Gibson dans la cause de théâtre Canadien. On laissait entendre que la direction de l'Arena ne prendrait pas les risques d'une poursuite, et qu'elle n'ouvrirait pas la patinoire locale quand les théâtres seraient fermés. Il n'y aurait pas de joutes de hockey, ni de "patinage", le dimanche soir, à moins, chose peu probable, que l'on invite les amateurs à assister gratuitement à une joute de hockey.

Un des intéressés dans la compagnie de l'Arena, a déclaré, hier soir, qu'aucune décision n'avait encore été prise. On ne fera rien avant quelque temps, c'est dire que l'Arena attendra les événements. Le fait de fermer l'Arena, le dimanche, affecterait beau-

coup nos ligues de hockey. Plusieurs seraient obligés de suspendre leurs opérations, ou de se désorganiser, faute de glace. Les soirées, sur semaine, seraient prises par les ligues provinciales, de la Cité ou nationale. Si une couple de veilles sont accordées aux patineurs, les autres ligues devront se passer de glace, ou jouer ailleurs qu'à l'Arena.

D'après les derniers arrangements, la ligue nationale aurait le lundi, comme l'an dernier, la ligue de la Cité le mercredi, et la ligue provinciale le samedi. Il reste les joutes Québec-Chicoutimi.

Les clubs de la ligue Indépendante des comtés de Québec, Montmorency et Lévis, joueraient sur leurs terrains respectifs. Il restera les ligues commerciales et industrielles, lesquelles peuvent aller au Skating Rink. Il y a, aussi, la possibilité de construire une autre patinoire.

UNE LIGUE QUI EST A L'EAU?

C'est la ligue commerciale de hockey, qui n'a pu trouver un cinquième club pour l'hiver.

VAINES DEMARCHES

Québec, 26. — La ligue commerciale a décidé, hier soir, de suspendre ses opérations pour une période indéfinie. Cette décision a été prise lorsqu'on a constaté qu'il était impossible d'adopter un cinquième club au Old City, au D. and R., au club des Employés de la Commission des Liqueurs et aux Pompiers qui forment cette ligue. Le président M. N. Fortin, a déclaré qu'on ne pouvait lui garantir la glace, à l'Arena, si les pompiers ne peuvent jouer toutes les semaines. Ces derniers, par suite de leur devoir, ne peuvent faire du hockey plus souvent que tous les quinze jours.

Le président a fait des démarches auprès des gérants de plusieurs clubs, mais il a échoué partout. Les Banques Nationale et de Montréal, les maisons Ritchie et Marsh n'auront pas d'équipe cet hiver. Les présidents des ligues nationales et indépendantes ont déclaré qu'ils ne pouvaient mettre des clubs à la disposition de la nouvelle ligue. On comptait un peu sur le Julien, mais ce dernier a préféré rester dans la ligue industrielle.

Les directeurs espèrent encore faire du hockey durant la prochaine saison. Ils comptent sur la bonne volonté des gérants des clubs indépendants pour organiser une autre équipe. Si l'on peut trouver ces joueurs indispensables on reprendra le travail abandonné hier soir. "Nous leur donnerons toutes facilités de jouer avec nous, a dit un des directeurs de la ligue commerciale.

LA NATIONALE AURA LE LUNDI

Québec, 26. — M. Eddie Paquin, le président de la ligue nationale de hockey, a rencontré les directeurs de l'Arena, hier, et il a été décidé que cette ligue pourrait jouer ses parties de hockey le lundi soir, comme en 1920. La date de l'ouverture de la saison sera peut-être avancée à huit jours pour permettre, à la fin de la série, au club champion de jouer les séries du championnat de la province. La saison s'ouvrira le 12 décembre au lieu du 19. Cette question sera soumise, le 3 décembre, aux délégués de la ligue.

EN SELLE

Nouvelle-Orléans, 26. — M. Estrada qui pilotait ici des chevaux il y a plus de 15 ans vient tenter un "come-back" et malgré ses 41 ans sera à Jefferson Park, au cours du mois prochain.

Estrada peut faire 105 livres et possède encore la vigueur des jours fameux où il pilotait des vainqueurs.

Belle acquisition

New-York, 26. — J.-C. Fletcher le turfman canadien bien connu, vient d'acheter de James Arthur, la fameuse pouliche Marjorie. Fletcher possède une magnifique ferme à Downsview.

Sous la férule

Meridian, Conn., 26. — Freddie Jacks, un boxeur anglais, vient d'être suspendu par la Commission de boxe de l'Etat pour avoir brillé par son absence lors d'une séance de boxe où il devait rencontrer, ici, Kid Kaplan. Jacks ne sera réinstallé que lorsqu'il aura rempli ses engagements.

LAROCHE SIGNE

Québec, 26. — On dit que Hummy Laroché, un des meilleurs équipiers de l'ancien royal Rifles vient de signer un contrat pour jouer avec le club représentant Québec dans la nouvelle ligue provinciale.

AUTOUR D'UNE RUMEUR

Ottawa, 26. — Frank Nighbor, le brillant joueur du club de hockey de la Capitale a, dit-on, annoncé son intention de se retirer de l'équipe qu'il a contribué à mener au championnat l'an dernier. La rumeur de son départ a causé une surprise qui s'explique facilement chez ceux qui connaissent les brillantes qualités de ce joueur.

FARCEURS PUNIS

Hartford, Conn., 26. — La commission de boxe du Connecticut vient de condamner à \$100 d'amende et à 30 jours de suspension Billy Dufol et Spider Roach pour avoir refusé de "se battre franchement" lors de leur rencontre récente à Hartford.

HAUT FAIT

Chicago, 22. — Welker Cochran de San Francisco a battu le record mondial à 18.2 de la bande en faisant une haute série de 384 points dans son match contre Geo. Sutton ici, hier soir cette joute faisait partie du tournoi qui a lieu présentement pour le championnat mondial du billard. L'ancien record de 307 était détenu par Hoppe.

DERNIER HOMMAGE

New-York, 26. — Les magagnats d'urf de tout le pays ont afflué ces jours derniers dans la métropole, pour y assister aux funérailles de Matthew Corbett, qui fut le président de la Metropolitan Racing Association et l'un des plus fameux sportsmen d'Amérique.

Feu M. Corbett s'occupait lui-même de l'élevage des chevaux depuis plus de 40 ans.

Il laisse une veuve et un fils George-J. Corbett, ancien président du New-York Athletic Club.

MILLIARDAIRE

Lacrepin avait la fièvre. Après des mois de marches et de contremarches, de platitudes pénibles et d'adresses épuisantes, il était arrivé à se faire inviter chez son chef de bureau Zourvalet.

Ce n'était point que Zourvalet lui pût particulièrement nuire qu'il espérait rien de lui... Zourvalet était un homme pratique, Zourvalet ménageait ses influences. Ayant beaucoup à demander pour lui-même, il ne gâchait point sa poudre en l'honneur des sous-ordres... Mais Lacrepin attendait mieux de cet egoïste. Zourvalet était le cousin du célèbre milliardaire Lecanet-Duroy, et Lacrepin espérait bien, chez l'un, rencontrer l'autre!

Lacrepin ne s'était jamais habitué à la vie étroite... Chez ses parents (son père était un petit professeur pauvre), puis, plus tard, dans l'humble poste qu'il occupait au ministère de l'Intérieur, le manque de luxe lui avait été une véritable torture; depuis qu'il était capable de penser, il n'avait envié ni les honneurs, ni la gloire... Une chose, seulement: le confortable du gros banquier qui remonte les Champs-Élysées dans sa 60 chevaux, en fumant son havane.

Il était ainsi fait!... Jamais il ne regardait les bouquets de violettes à dix sous, mais il s'arrêtait, extasié, devant les vitrines où le moindre oeillet coûtait 10 francs. Jamais le sourire simple de quelque gentille midinette n'allait à son cœur, mais il suivait, avec une sorte d'ivresse, la moins jolie des femmes, pourvu qu'elle fût sous un manteau de zibeline. Son banal petit appartement des Batignolles lui suffisait le cœur; ce qu'il lui fallait, c'était le rez-de-chaussée, meublé à l'anglaise et qui sent le tabac d'Orient!...

N'ayant aucun espoir d'arriver par ses propres talents à la possession de toutes ces choses précieuses et ne possédant point d'oncle d'Amérique, il s'était fourré dans la tête de jouer au moins du luxe des autres; il rêvait de devenir le secrétaire du vieux Lecanet-Duroy... Puisque les milliards ne viendraient jamais à lui, lui se décidait à aller aux milliards!... Le tout était de rencontrer, chez Zourvalet, Lecanet-Duroy; ce favori des dieux... et de lui plaire!...

Aussi, ce matin-là, tout en nouant sa cravate et en lançant ses bottines No 1, Lacrepin avait-il la fièvre!... Il savait que Lecanet-Duroy venait souvent chez son cousin... Aurait-il la chance de l'y rencontrer dès aujourd'hui!... Quand Lacrepin entra chez Zourvalet, son cœur battait comme pour son premier rendez-vous d'amour!...

Malheureusement, au premier coup d'oeil, Lacrepin sentit que la veine n'était pas pour lui... Dans le salon Louis XV des Zourvalets, se tenait seul un invité, négligemment vêtu et sans intérêt... Mme Zourvalet, et leur cousin Lecanet-Duroy... En quoi, plutôt que Lacrepin, avait-il mérité ce bonheur d'être milliardaire!...

Le vieux hochait la tête sans répondre, il quitta brusquement Lacrepin qui sautait dans un taxi... Lacrepin ragea tout le jour en songeant à ce déjeuner raté... Comme il rentrait chez lui, il reçut une dépêche qui ne le remit point d'aplomb; sa mère, qui achevait tristement ses jours dans un couvent de Bretagne, venait d'avoir une attaque... Lacrepin courut à la gare.

Il n'était pas sur le quai depuis deux minutes, qu'il sursauta... Il se retrouvait devant le bonhomme avec qui il avait déjeuné! Il y eut échange de saluts, le petit vieux prenait les troisièmes, il avait une valise un peu lourde que Lacrepin l'aida à hisser. Alors, avec ce sourire las qui le caractérisait, il questionna Lacrepin: "Pourquoi partait-il?... Où allait-il?" Lacrepin

FARGE DE MAUVAIS GOUT

Paris, 26. — Hier matin, M. Nicaise, comptable de la carrosserie Chicot, 78, rue des Arts, à Levallois-Perret, procéda à l'ouverture du courrier en présence de M. Binet, directeur, et d'un employé, M. Azoux.

Parmi les divers paquets reçus se trouvait une petite boîte enveloppée dans plusieurs feuilles de papier d'emballage, expédiée "en recommandé" et portant le cachet de la poste de la rue des Halles, et, au recto, cette mention: "La Chapelle, 28 octobre."

M. Nicaise coupa les ficelles entourant l'envoi et enleva le papier. Soudain, le couvercle de la boîte, mû par un ressort, sauta brusquement. Quelles ne furent pas stupéfaction et l'émotion des assistants en voyant dans le fond de la boîte une grenade à cuiller, semblable en tout point à celle reçue dernièrement par l'ambassadeur des Etats-Unis. Mais celle-ci n'éclata pas. M. Binet donna l'ordre de transporter avec précaution le "dangereux" colis dans le jardin, et téléphona immédiatement au commissaire de police. Avertis par ce dernier, les employés du laboratoire municipal enlevèrent l'engin. On devait constater peu après qu'il n'était pas chargé, que le bouchon n'avait pas de détonateur et qu'il était tout simplement bourré de papier.

Bien qu'on se trouve en présence d'une farce de mauvais goût, M. Cassius, commissaire de police de Levallois-Perret, n'en a pas moins ouvert une enquête afin de retrouver l'expéditeur de l'offensive grenade.

UN SUICIDE EN MASSE

Londres, 26 novembre. — Le mystère le plus complet entourait la mort de quatre personnes, dont les cadavres ont été découverts à leur résidence de Streatham, dans les circonstances suivantes:

Les voisins de la famille Coates n'entendirent aucun bruit provenir de leur maison, aujourd'hui mystérieuse, et ne virent personne dans ses alentours pendant toute la soirée de dimanche et au cours de la nuit suivante. Seul, le chien de M. Coates donna signe de vie en poussant des hurlements entrecoupés de gémissements, qui durèrent jusqu'au jour. Lundi prochain, personne non plus, ne se montra; intrigués, les voisins prévinrent la police qui, en pénétrant dans la maison, ne trouva que des cadavres.

La famille se composait de M. Coates, de sa femme et de deux enfants un garçon et une fille, que Mme Coates avait eus d'un premier mariage. Le père, grand barbu, assez taciturne, était dans les affaires à Londres et avait souffert de revers de fortune qui semblaient avoir grandement influé sur son caractère.

La fille, partie pour le Canada il y a deux ans, après quelques jours de mariage et qui paraissait fort heureuse avec son jeune mari, revint seule deux mois après, l'air très abattu. D'ailleurs, elle avait passé récemment cinq mois à l'hôpital et subi une opération sérieuse, qui aurait coûté 700 livres à M. Coates, ce qui aurait rendu plus précieuse encore les ressources chaque jour plus modestes de la famille.

Le fils, d'une apparence chétive, serait une victime des fatigues qu'endurèrent les troupes britanniques pendant la guerre du Transvaal. Il était sauvage, rude à l'occasion, et comme il recevait de son père une somme suffisante pour n'avoir point de soucis quant à ses besoins immédiats, il semblait que sa principale occupation et en même temps son passe-temps favori était d'organiser et d'entretenir l'importante volaillerie qu'il avait lui-même élevés au fond du vaste jardin de la propriété.

Mais c'est surtout la mère dont la vie dut être, si l'on en croit ce qu'elle se plaisait à conter chaque fois qu'elle en avait l'occasion, un véritable roman. Elle aurait été "nurse" du roi Alphonse XIII et elle faisait voir avec fierté au haut de son bras droit, la trace d'une balle tirée sur le roi d'Espagne qu'elle avait protégé de son corps. Elle touchait pour cela, disait-elle, une pension, et recevait fréquemment des dons de la part du roi. Elle disait aussi que la princesse Béatrice, mère de la reine actuelle, lui avait rendu visite à Streatham.

On croit que les quatre membres de la famille auraient pu du champagne empoisonné. Dans quelles circonstances? Voilà ce qui est difficile à établir. La théorie de la police est que tous quatre sont morts volontairement. S'il en est ainsi, et si c'est avec du champagne, qu'ils s'empoisonnèrent, ils furent originaux jusque dans la mort.

LUDENDORF ECRIT

Coblence, 26 novembre. — Revenant sur les déclarations faites par M. Rudolf Steiner, à M. Jules Saurwein au sujet des Mémoires de Moltke, le général Ludendorff écrit au *Deutsche Offizierblatt*:

"Suivant les déclarations de M. Rudolf Steiner, il faudrait supposer que les plans de guerre du comte Schlieffen se basaient sur le passage simultané par la Belgique et la Hollande, mais que de Moltke a renoncé à l'invasion de ce dernier pays. Cette déclaration est absolument erronée et fautive. De Moltke a adopté le plan du comte Schlieffen au sujet de l'extension de l'aile droite. Cette aile devait passer par la Belgique et, pour cela, la prise de Liège était nécessaire. Elle devait se faire par un coup de main, et, en cas de non réussite, par l'intervention de notre artillerie la plus lourde (pièces de 420 et de 300) qui, dans ce but, devaient être rendues aussi mobiles que possible et amenées devant Liège.

"Le coup de main sur Liège amena la ville et la citadelle entre nos mains, mais les forts ne furent pris que grâce à l'intervention de notre artillerie lourde.

"L'entreprise contre Liège était réglée à peu près de la même façon par les deux chefs d'état-major et quelques divergences ne pouvaient jouer aucun rôle dans cette diversion.

—Vous êtes dans le service de Zourvalet? Le Crédit du Commerce est une excellente maison, vous devez être content de votre situation!...

Lacrepin toisa l'imbécile... Content!... Content de gagner 1,500 francs par mois, quand 1,500 francs par jour lui suffiraient à peine!... Content de traîner sans espoir une existence désiroire, quand il y avait des gens!... Ces Zourvalet, d'abord, ils avaient de l'argent... Et leur cousin Lecanet-Duroy... En quoi, plutôt que Lacrepin, avait-il mérité ce bonheur d'être milliardaire!...

Le vieux hochait la tête sans répondre, il quitta brusquement Lacrepin qui sautait dans un taxi... Lacrepin ragea tout le jour en songeant à ce déjeuner raté... Comme il rentrait chez lui, il reçut une dépêche qui ne le remit point d'aplomb; sa mère, qui achevait tristement ses jours dans un couvent de Bretagne, venait d'avoir une attaque... Lacrepin courut à la gare.

Il n'était pas sur le quai depuis deux minutes, qu'il sursauta... Il se retrouvait devant le bonhomme avec qui il avait déjeuné! Il y eut échange de saluts, le petit vieux prenait les troisièmes, il avait une valise un peu lourde que Lacrepin l'aida à hisser. Alors, avec ce sourire las qui le caractérisait, il questionna Lacrepin: "Pourquoi partait-il?... Où allait-il?" Lacrepin

LE BAR CLANDESTIN

La prohibition aux Etats-Unis n'a pas fait disparaître le bar; d'une institution publique, elle en a seulement fait une institution semi-privée.

Une loi ne vaut que dans la mesure où elle s'accorde avec le sentiment populaire. Le principe qu'elle tâche de mettre en oeuvre reste intangible, mais la loi elle-même, qui est un moyen de l'extérioriser, reste, quant à son exécution, sujette à l'opinion du peuple.

C'est le cas de la loi américaine de prohibition, dite loi Volstead: le principe de la prohibition est admis par la majorité du peuple américain, la loi qui l'applique est discutée par ceux-là mêmes qui appuient le principe.

C'est le témoignage qu'en donne le grand apôtre de la prohibition Samuel Hopkins Adams, dans un article qu'a publié le "Collier's" du 16 juillet dernier.

"C'est dit M. Adams, par les indications superficielles, par les réactions journalières du peuple à un nouveau statut, que les effets intimes d'une mesure aussi révolutionnaire que l'est la prohibition peuvent être estimés au plus près. Ce sont ces indications que j'ai tenté de noter dans mes rapports avec des gens de la ville et de la campagne, du Nord et du Sud, prohibitionnistes ou antiprohibitionnistes.

"L'élément le plus simple du problème, c'est le bar.

"Le bar est une chose tangible. Qu'il se cache derrière une fontaine à soda, ou une rangée de bouteilles de saïsepareille, il doit être connu d'une clientèle de plusieurs centaines d'habitants pour pouvoir subsister. S'il est connu de ses habitués, il doit aussi être des autorités. Il ne peut réussir sans le consentement tacite et même sans l'aide véritable de la police.

"A Chicago dans un endroit très fréquenté de l'avenue Madison, un ami me dit qu'à portée de pierre il y a trois bars cachés et comme je lui demande ce que font les autorités, il me répond:

"La police ne s'en occupe pas et il n'y a pas assez d'officiers fédéraux pour faire face à la situation."

"Un des bars se trouve chez un mercier, un autre chez un barbier, le troisième dans un petit restaurant."

M. Adams ajoute: "Il y a des millions de nouveaux violateurs des lois dans le peuple depuis la mise en vigueur de la prohibition."

Il ne va pas jusqu'à en attribuer la faute à la loi Volstead elle-même il s'en défend même, mais il demeure que son affirmation est vraie. En décrétant la prohibition, la loi Volstead a fait des millions de violateurs de tous ceux, — un tiers de la population, dit M. Adams, — qui ne croient pas qu'une loi oblige en conscience simplement parce que d'autres hommes ont voulu que cette loi existât et qui prétendent non sans raison que ce n'est pas par décret qu'on rend tout un peuple véritablement tempérament, que la peur de la police et des tribunaux n'a jamais produit de la vertu.

Canada
Province de Québec
COUR DE CIRCUIT, DISTRICT DE MONTREAL.
No 8470
M. SIMONOVITCH, de la cité de Montréal, Demandeur
vs
A. DOMPIERRE, de la même place, Défendeur.
Il est ordonné au défendeur de comparaître dans les cours du mois. Montréal, 9 septembre 1921.
Par ordre,
U. BOUVIER,
Commis-Député de la dite Cour de Circuit.

Lacrepin, ne faites-pas fortune... profitez de celle des autres... Voyons, auriez-vous quelque chose à me demander?...

Lacrepin baissa la tête... Ainsi, son rêve se réalisait, la montagne venait vers lui, il n'avait qu'un mot à dire pour devenir le secrétaire de M. Lecanet-Duroy. Il regarda le petit vieux, assis sur sa banquette dure... Tout un monde d'illusions s'effondrait en lui... —Non, dit-il, très vite, monsieur, je n'ai rien à vous demander!...

Et comme le train allait partir, il ferma sur le roi de l'or, la porte du pauvre compartiment et courut, le cœur presque joyeux, s'installer dans son wagon de seconde classe...

Lacrepin, pour la première fois de sa vie, souriait à l'heureuse médiocrité.

J. BRUNO-RUBY.

La maman chatte

Kipling aimait l'histoire de la petite chatte du Magasin du "Printemps". Mais comme il n'est pas là pour vous la raconter, la voici telle qu'elle est.

Mère chatte vivait en paix avec ses quatre chatons, dans la cuisine du salon du thé. Quand elle sentit venir les flammes et qu'elle comprit que sa demeure était menacée par le feu, elle prit deux de ses enfants par la peau du cou comme font toutes les mères chattes, descendit ses quatre chatons, et déposa ses petits sur le trottoir. Sans doute, leur



Un service complet de banque

Les petits commerçants et les grandes compagnies industrielles—les ouvriers avec leur modeste compte d'épargne et les fermiers avec leurs affaires de banque—trouvent dans la Bank of Montreal, avec une attentive courtoisie, le service de banque dont ils ont besoin.

Cette banque offre également ses services à toutes les classes de la population.

BANK OF MONTREAL
ETABLIE DEPUIS PLUS DE CENT ANS
1 y a 25 succursales à Montréal et dans les environs.
TOTAL DE L'ACTIF PLUS DE \$500,000,000

VOULEZ-VOUS PUBLIER?

un journal quotidien
une gazette hebdomadaire
un factum
une circulaire
un placard
une affiche
un pamphlet etc.

?

Voulez-vous un travail soigné bien qu'exécuté rapidement et à un prix raisonnable?

Adressez-vous à

La compagnie d'imprimerie "LE MATIN" Limitée
71a rue Saint-Jacques
Tel: Main 7309 au sous-sol Montréal

L'OPINION NIPPONNE

Tokio, 26 novembre. — La déclaration de lord Northcliffe à la presse japonaise disant que, en cas de conflit dans le Pacifique, l'Angleterre et ses Dominions seraient aux côtés des Etats-Unis, suscite des polémiques sur l'alliance anglo-japonaise.

Le *Tokio Asahi* écrit: Le peuple japonais se rappelle avec une profonde gratitude tout ce que lord Northcliffe a fait pour le maintien des relations amicales entre l'Angleterre et le Japon, surtout en sa qualité de directeur du *Times*. Ces derniers temps, des doutes se sont élevés sur les sentiments réels envers l'alliance.

Selon nous, il a bien compris, d'après l'expérience de la grande guerre, que la collaboration américaine était d'une importance primordiale pour la sauvegarde des intérêts britanniques, et il a voulu, en avouant tout franchement le caractère des relations américano-britanniques, nous donner une directive de politique extérieure sur la base d'un accord américano-anglo-japonais.

Le *Yomiuri* constate: Lord Northcliffe a décidé clairement que, dans l'exécution d'un conflit dans le Pacifique, l'Angleterre et ses Dominions prendront parti pour les Etats-Unis. Voilà un argument direct et positif contre le maintien de l'alliance anglo-japonaise.

Etant donné ce changement d'attitude des hommes politiques influents de l'Angleterre, l'alliance anglo-japonaise constitue un obstacle au maintien de l'amitié entre les deux pays, d'autant plus qu'il y a lieu de craindre qu'on ne se serve de l'alliance comme d'un argument pour mettre en péril les relations amicales entre l'Amérique et le Japon.

Bref, le peuple japonais préférerait voir tomber l'alliance anglo-japonaise, car ce serait le seul moyen d'améliorer les relations nipponno-américaines.

dit-elle, dans son langage de rester bien sages et de l'attendre. Puis elle remonta chercher les deux autres. Cependant l'incendie avait fait de terribles progrès. Un rideau de flammes et de fumée barrait le chemin. Mère chatte s'élança au milieu des "fleurs rouges", pour sauver ses deux derniers enfants. Mais que peut tout l'amour contre le destin! Elle ne put